

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE**AMEN BANK**

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis

Renouvellement du Contrat de Liquidité d'AMEN BANK

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 22/10/2019.

Il est rappelé que le contrat de liquidité d'AMEN BANK est rentré en vigueur le 22/10/2018. Il était composé de 40 000 titres AMEN BANK et de 1 000 000 dinars de liquidité.

Le dit contrat a été alimenté de 400.000 dinars en date du 21/02/2019.

A la date de clôture du contrat, soit le 22/10/2019, ce contrat était composé de 85 214 titres AMEN BANK et de 372 398,170 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK vont mettre en œuvre à compter du 29/10/2019 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation.

Le dit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK actions anciennes et de 1 000 000 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.